L'Est Républicain - 03 juil. 2025

Valdoie

Une classe spécialisée pour enfants autistes à l'école maternelle

Une Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) ouvrira en septembre à l'école maternelle du centre. Elle accueillera sept enfants âgés de 3 à 6 ans, accompagnés par une équipe médico-sociale et un enseignant spécialisé, dans un cadre scolaire ordinaire adapté à leurs besoins.

L'UEMA ouvrira à l'école du centre en septembre. Le projet a été expliqué aux élus.

Cédric Lemaitre, directeur du DAME (Dispositif d'accompagnement médico éducatif) Aire urbaine Doubs central et Pauline Lardier, chef de service, ont expliqué lors du conseil municipal du 30 juin la nature et le fonctionnement de l'Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) qui ouvrira à la maternelle du centre en septembre.

Approche pédagogique spécifique

Ces deux intervenants dépendent de l'association d'Hygiène sociale de Franche-Comté. L'UEMA fonctionne au sein de l'Éducation nationale avec le soutien de l'Agence régionale de santé. Elle est rattachée à des établissements médico-sociaux et propose un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. La classe est composée de sept enfants de 3 à 6 ans orientés par la Maison départementale des personnes handicapées. Ils ont besoin d'un cadre, d'outils et d'approches pédagogiques spécifiques à l'accompagnement des enfants développant un trouble du spectre de l'autisme pour pouvoir développer leurs apprentissages.

La classe est prise en charge par un enseignant spécialisé dans l'éducation inclusive ou en projet de spécialisation. À ses côtés l'équipe médico-sociale est composée de deux éducateurs spécialisés, d'un accompagnant éducatif et social et de l'apport régulier de spécialistes en neuropsychologie, psychomotricité, orthophonie et médecine. Les professionnels de l'équipe médico-sociale interviennent également lors des temps de restauration scolaire, sur les temps d'activités hors temps scolaire, sur des temps périscolaires et lors de guidance parentale.

Inclus dans le temps de récréation

L'UEMA doit être considérée comme une classe à part entière de l'école avec les mêmes horaires. Les élèves sont inclus dans les temps de récréation, tout comme ils bénéficient des projets de l'école. Marie-France Céfis a précisé que cette création ne nécessite pas d'aménagements matériels conséquents puisqu'une salle de classe se libère en raison d'une fermeture de classe liée à un retrait de poste à la prochaine rentrée.

Les deux intervenants ont remercié la commune de Valdoie d'accueillir cette unité, « c'est une chance et une richesse pour ces enfants atteints de troubles de l'autisme d'être inclus en milieu ordinaire » a conclu Cédric Lemaitre.